

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Bonneville Safari modèle 2BN 35 (moteur V-8 350 cu.in. 4bbl / 8 places)	CH 0338 93

Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Bonneville 2BN35" ou CH 0338 93" devant le No du châssis = "2N35X9."
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"57" à gauche, à l'avant latéralement, sur la culasse (frappée par l'importateur)
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Bienne
Véhicule homologué	2N35X9X103157

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale
Ralentisseur	=
Contrôle 2 circuits	par différence de pression

Moteur			
Marque	BUICK	Type	V-8 350 4bbl (X)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	8
Alésage	96,52	Course	97,79
Cylindrée	5721	CV-impôt	29,14
Puissance en kW	113	à V/min	3600
CV	153 SAE-net		
Bruit à proximité	77 dB/A	à V/min	2700 x)
Silencieux	I= 540x275x115 mm		
Mesure des gaz	CO 0,25 % à 740 t/min *)		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine (combi)
Nombre de portes	4+1 arrière (S)
Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseurs vitreux/gauche/droite
Cale	Attelage
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.
Nombre de places	8 av 3 centre 3 ar 2
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	5464 Empattements 2045
Largeur	2031 Essieu double av ar
Hauteur	(1610) 1530 Voie av 1578 ar 1628
Porte à faux	lat. av ar Voies av ar
	av 1039 ar 1480 Braquage ° g 11900 d 12400

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1000	1030	2030
Charge utile	140	420	560 ++)
Poids total	1140	1450	2590
Garantie fabr.			2670
Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15	(Variantes +)
Ply/bars	- / 1,7	- / 2,2	voir
Charge pour V max	1370	1600	remarques)
	min. 170	min. 170	
Garantie poids remorquable avec frein			1895
Garantie poids remorquable sans frein			454
Garantie poids de l'ensemble			1895
Poids remorquable testé			170
Vitesse maximale selon le constructeur			170 km/h
Vitesse maximale testée			km/h
charge garantie sur le toit	136 kg		

Distance volant - vers l'avant du véhicule -
() = hauteur avec spoiler arrière

Équipement	
Feux de route	SEALED BEAM DOT H., GUIDE 2A ou HR (E)
Feux de croisement	SEALED BEAM DOT H., GUIDE 2A ou HC (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV DOT AF2 79 ar 2a (E)
Catadioptres	av AV/1 qui ar SAE-A-68 DOT
Feux de gabarit	av 1 ar
Feux complémentaires	SEALED BEAM DOT H., GUIDE 1A
Eclairage plaque	1/ séparé dans pare-chocs
Essue-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C Bonneville Safari		
Homologation N°	CH 0338 93		
Carrosserie	Limousine		
Places	total 8	avant	3
Poids à vide	2030	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,14
Poids total	2670	Cylindrée	5721

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,73 = 73 dB/A.
- * Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, une vignette n'est pas exigée (LFEM No 40 614).
- + Variante de pneus : 235/70 SR 15 AV 1200 (1,8) AR 1530 (2,4) V-max. 180 km/h
215 SR 15 1250 (1,7) 1530 (2,2) 180 km/h.
- ++) Charge utile : ne doit pas être notée vu que le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.
- §) Modifications par l'importateur:
 - les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
 - la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
 - le catalyseur, dans son état original, peut rester sur le véhicule;
 - les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués E;
 - équipement en ampoules: feux stop/feux rouges 21/5 W, clignoteurs AR 21 W.
- §§) Possibilité d'ouverture de la porte arrière: peut être ouverte après abaissement de la glace. Une commande électrique pour actionner la glace se trouve à côté de la 3ème banquette; elle doit être indépendante de l'allumage. La bouton de verrouillage de la porte arrière est remplacé par une version pouvant être actionnée à la main et de l'intérieur.

A noter dans le permis de circulation:
102 - charge utile de la galerie, max. 136 kg.

Lieu et date de l'homologation
Studen, 26.02.79

Service fédéral d'homologation

Voiture:
de tourisme

P O N T I A C

Bonneville Safari
modèle 2BN35
(8 places)

CH 0338 93

Fiche complémentaire

I

Complément du 11.12.79 à Studen - lin

à partir du No du châssis 2N35XA. (millésime 1980)

Identification : "2N35XA." devant le No du châssis

Moteur : puissance 114 kW (155 CV-SAE-net) à 3400 t/min

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, A2, iA 2,73 = 74 dB/A

à proximité de l'échappement: 77 dB/A à 2550 t/min

Mesure des gaz : ECE-15/03; CO 0,1 % à 700 t/min

(une marque d'homologation n'est pas exigée, LFEM No 42 186)

Feux de croisement: HCR (E) avec A (E)

Equipement :

- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés; les feux de position sont
branchés sur A (E) dans HCR (E); il est monté 2 clignoteurs homologués E

Variante de pneus : P 225/75 R 15 charge AV 1390 (1,6) AR 1560 (2,0)

V-max. varie selon la marque, minimum 170 km/h.